

# **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Lundi 25 Mars 2013**

## **COMPTE RENDU**

Le quorum étant atteint ( 54 présents ou représentés sur 81 ) l'Assemblée Générale Ordinaire peut avoir lieu.

Le Président ouvre la séance à 14 h en remerciant les participants de leur présence.

### **1- DISCOURS DU PRESIDENT ;**

Tout d'abord, il demande à l'assemblée quelques instants de recueillement à la mémoire de ceux qui nous ont quittés en 2012 et également une pensée pour ceux qui, actuellement, se débattent dans des problèmes de santé.

Il aborde ensuite les points suivants :

#### **a) Fonctionnement du club :**

Actuellement, les tournois du lundi et jeudi fonctionnent de manière satisfaisante ( 8 à 10 tables en moyenne ). Le mardi soir, dirigé par Gérard Hocq, mériterait d'être plus fréquenté. Il n'est pas réservé exclusivement aux meilleurs joueurs.

Le club continuera, comme par le passé, à jouer les simultanés nationaux : Trophée du Voyage et Kerlero.

En conclusion, le club fonctionne correctement à la satisfaction de tous.

Le Président rappelle enfin qu'une école de bridge, dirigée par Georges Simonin, fonctionne tous les mercredis matin à partir de 9 h 30. 8 à 10 membres du club y participent en moyenne, pour travailler les enchères et le jeu de la carte. Tous ceux qui désirent progresser dans le bridge sont vivement invités à y participer ( la contribution demandée est modique ).

#### **b) Les compétitions :**

En 2012, aucune prouesse particulière de nos équipes engagées dans de compétitions de la Fédération. Nous espérons qu'il n'en sera pas de même en 2013.

Afin d'avoir une meilleure cohésion entre les différentes équipes, il est demandé à Georges Simonin d'assurer le rôle d'organisateur.

c) **La convivialité :**

Les buffets et repas organisés pour le Beaujolais Nouveau, la Galette des Rois, Noël, etc.. se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse à la satisfaction de tous. Ils seront reconduits cette année en diminuant les dépenses du club ( plus de cadeaux pour tous à Noël, participation financière des membres pour certains repas et buffets ).

Le président remercie plus particulièrement Denise Marghington et Michèle Gard pour l'organisation du repas de Noël.

d) **Le Bureau et le Conseil d'Administration :**

Ils fonctionnent depuis 3 ans pour 4 ans de mandat. Certains membres ont démissionné et doivent être remplacés.

Il s'agit de :

- **La Trésorière Maryse Baudet :** **Sylvie Thibault** a accepté de la remplacer en faisant acte de candidature. Elle sera aidée dans sa tâche par Patrick Schreiber déjà au Bureau.

Le Président met aux voix cette candidature. Elle est acceptée à l'unanimité

**La responsable des activités de convivialité Denise Marchington :** **Claudine Chabert et Michèle Gard** ont accepté de la remplacer et assurer les repas et buffets pour l'une, la gestion du bar pour l'autre.

Le Président met aux voix leurs candidatures. Elles sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a souhaité que Georges Simonin intègre le Bureau en qualité de chargé de l'enseignement du bridge et organisateur des équipes de compétition.

Cette demande est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

Pour conclure, le Président, rappelle une fois de plus que jouer en silence est plus agréable que dans le bruit. Il constate que le bruit devient de plus en plus assourdissant et que de nombreuses plaintes lui parviennent. Faudra-t-il en venir aux sanctions prévues par le règlement ? Ce n'est pas souhaitable. Chacun doit faire un effort pour que cela change.

Avant de donner la parole à Patrick Schreiber remplaçant la trésorière, il précise que, en dehors des cotisations, le club reçoit une subvention de la Communauté des Communes

de 700 €. Super U nous octroie cette année 400 € ( au lieu de 300 € ) et une dotation en bons d'achats de 4 fois 120 € ( au lieu de 90 € ) réservée pour doter les tournois.

## 2- Rapport du trésorier :

Patrick Schreiber, remplaçant Maryse Baudet démissionnaire, nous indique que la situation financière du club est bonne. Le budget est de 21.000 €. L'équilibre entre les recettes et les dépenses est en partie réalisé. Pour faire face à des charges éventuelles non prévues, l'avoir du club est suffisant.

Le Président demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour sa gestion. Il est donné à l'unanimité.

## 3- Questions diverses :

Georges Simonin intervient pour nous expliquer l'action conduite par la Fédération pour essayer de recruter plus de personnes entre 50 et 60 ans. Il s'agit de spots télévisés de 12 secondes environ avec commentaires afin d'inciter les gens à venir dans les clubs de bridge. Une action sera aussi conduite sur internet ( site : [bridge.club.fr](http://bridge.club.fr)). Les clubs sont invités à bien accueillir ces nouveaux membres ( c'est déjà le cas dans notre club) et à mettre si nécessaire une formation à leur disposition. La Fédération engage 500.000 € dans cette action.

Le Président demande s'il y a d'autres questions. Aucun membre ne se manifeste. Il clôt donc la séance à 14 h 30 après avoir remercié l'assemblée de sa participation.

Le Président

PIERRE CELKA

Le Secrétaire Général

YVES CHABERT